



DISCOURS DU BUDGET 2018
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Le 11 janvier 2018

**DISCOURS DU BUDGET 2018
PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR LUC DOSTALER
MAIRE DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
LE 11 JANVIER 2018**

Chers collègues du conseil,
Monsieur le directeur général,
Mesdames et Messieurs,

En tout premier lieu, je veux remercier mes collègues du conseil municipal et nos directeurs de services pour leur implication et leur professionnalisme lors de la préparation du budget 2018. Cet exercice s'est déroulé du 23 au 25 novembre derniers. Les consensus ont été vite établis autour des priorités. Les prévisions budgétaires qui vous sont présentées ce soir ont fait l'objet d'un accord unanime de tous les conseillers.

OBJECTIFS

Dans la préparation du budget, nous avons tenu compte des objectifs suivants :

- 1) Maintenir la qualité de nos équipements et infrastructures à court, moyen et long terme;
- 2) Assurer des services municipaux de qualité pour répondre aux besoins de la population à un coût raisonnable et comparable;
- 3) Préserver la santé financière de notre municipalité en exerçant un contrôle rigoureux de notre niveau d'endettement.

Étant donné que le dépôt du nouveau rôle d'évaluation pour les années 2018-2019-2020 se traduit par une augmentation d'un peu plus de 7 % de la valeur totale du rôle d'évaluation et que l'évaluation de la maison moyenne passe d'environ 150 000 \$ en 2017 à 160 000 \$ en 2018, nous avons ainsi diminué le taux de taxation afin que l'impact financier pour la maison moyenne soit quasi nul. Ceci se traduit par une diminution de 0,0452 \$/100 \$ d'évaluation.

En 2018, la facture pour les services de la Sûreté du Québec subira une hausse de 32 585,00 \$. Par contre, le taux de taxation subira une légère baisse de 0,0025 \$/100 \$ d'évaluation, car l'augmentation des évaluations liée au dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation absorbe cette hausse de la facture.

En résumé, le taux de taxe foncière total diminuera de 0,0477 \$/100 \$ d'évaluation, soit une baisse de 5,56 %.

Les taxes de services resteront les mêmes pour l'année 2018, soit 270,50 \$ pour l'eau, 87,50 \$ pour la vidange d'une fosse septique et 181,00 \$ pour la collecte des ordures ménagères.

Le budget de l'année 2018 totalise des dépenses de 6 054 415,00 \$ comparativement à 5 734 670,00 \$ en 2017, soit une augmentation de 319 745,00 \$ équivalent à 5,58 %.

Principaux projets 2018

- Trouver une solution permanente à notre problème d'espace et d'entreposage;
- Mettre en place plusieurs projets en lien avec l'environnement et le développement durable;
- Terminer la réfection de l'hôtel de ville et du garage municipal et poursuivre l'amélioration des bâtiments municipaux;
- Supporter le comité de mobilisation pour l'agrandissement de l'école;
- Poursuivre la mise à niveau du réseau routier en respectant les priorités déterminées.

Les immobilisations :

Voici les montants prévus pour le programme triennal d'immobilisation :

2018 : 1 777 380,00 \$

2019 : 1 743 400,00 \$

2020 : 2 762 060,00 \$

TAUX DE TAXES 2017 VERSUS 2018

Voici l'impact financier pour une résidence avec une évaluation de 150 000,00 \$ en 2017 et la même résidence indexée à 160 000,00 \$ en 2018.

	Évaluation	Taux 2017	Total 2017	Évaluation	Taux 2018	Total 2018
<i>Taxe foncière générale</i>	150 000,00 \$	0,7315 \$	1 097,25 \$	160 000,00 \$	0,6863 \$	1 098,08 \$
<i>Taxe pour la police</i>	150 000,00 \$	0,1270 \$	190,50 \$	160 000,00 \$	0,1245 \$	199,20 \$
<i>Taxe d'ordures</i>	FIXE	181,00 \$	181,00 \$	FIXE	181,00 \$	181,00 \$
<i>Taxe d'aqueduc</i>	FIXE	270,50 \$	270,50 \$	FIXE	270,50 \$	270,50 \$
<i>Taxe de fosse septique</i>	FIXE	87,50 \$	87,50 \$	FIXE	87,50 \$	87,50 \$
	TOTAL		1 826,75 \$			1 836,28 \$
	ÉCART				9,53 \$	
	ÉCART (%)				0,52 %	

CONCLUSION :

Nous présentons aujourd'hui le premier budget de notre mandat. Les gens autour de la table démontrent une grande volonté de faire progresser notre municipalité en travaillant en équipe, dans l'intérêt collectif. Nos objectifs principaux sont les suivants : assurer des services de qualité aux citoyens, stimuler le développement et planifier l'avenir. Aujourd'hui, je peux vous dire que 2017 a été une année très chargée et 2018 en sera une également. Honnêtement, je crois que la municipalité est sur une lancée extrêmement positive et qu'il faut s'assurer de maintenir le cap, de maintenir le rythme. Cette année, d'autres travaux majeurs seront effectués sur le réseau routier, travaux avoisinant le million de dollars. Nous assurerons également le maintien de notre flotte de véhicules et de nos équipements. Le Service des Loisirs ne sera pas laissé pour compte alors que plusieurs projets dans les parcs et terrains de jeux se concrétiseront en 2018. Finalement, plusieurs politiques et investissements favorisant l'environnement et le développement durable verront le jour cette année.

Je suis très heureux ce soir de vous présenter ce budget, un budget sous le signe de la continuité. Depuis plusieurs années, nous gérons un accroissement constant de notre population. Cela nous permet de développer nos infrastructures et nos services. Avec des investissements en immobilisation totalisant 1,8 million de dollars en 2018, nous assurons aux citoyens de Notre-Dame-du-Mont-Carmel la qualité des services et des infrastructures auxquels ils ont droit, sans pour autant hypothéquer l'avenir, ce qui reste une priorité absolue, soyez-en assuré. L'an dernier, nous parlions d'un budget proactif, le bilan des réalisations est extrêmement positif et incite à poursuivre le travail entamé. Tous les membres du conseil s'entendent sur le fait qu'il est primordial de viser l'équilibre entre les besoins réels, les investissements nécessaires et la capacité de payer des citoyens. Le conseil présente ce budget en étant assuré d'avoir fait des choix éclairés et tournés vers l'avenir.

Si l'on veut résumer en quelques mots l'impact réel sur le citoyen, comme je l'ai énoncé précédemment, le compte de taxes 2018 sera pratiquement le même qu'en 2017. Diminution de la taxe foncière en fonction du nouveau rôle, ce qui correspond à un gel. La taxe d'eau, la taxe d'ordures et la taxe de fosse septique demeurent exactement au même taux. La seule légère augmentation sera au niveau de la taxe de police. Nous travaillons ardemment tout au long de l'année pour étudier, prévoir, planifier, gérer et décider. Nous sommes très fiers de notre résultat.

En terminant, je peux vous certifier que tous les conseillers prennent leur rôle au sérieux. Ils travaillent avec acharnement sur les dossiers qui leur sont confiés et gèrent l'argent des contribuables avec rectitude et justesse. C'est une chance de travailler en leur compagnie. Nos discussions sont franches et constructives, cela découle sur des choix et des actions qui portent fruits.

Permettez-moi finalement de souhaiter une très belle année 2018 à la hauteur des plus grandes ambitions à tous nos employés ainsi qu'à tous les Montcarmelois et Montcarmeloises.



Luc Dostaler
Maire